

Coordination d'ONG et Associations environnementales indépendantes

L3E/FFNE – 15 avenue de Ségur – 75007 - Paris

A l'attention de

- François Bayrou
- José Bové
- Olivier Besancenot
- Marie George Buffet
- Philippe De Villiers
- Arlette Laguiller
- Jean-Marie Le Pen
- François Nihous
- Nicolas Sarkozy
- Gérard Schivardi
- Ségolène Royal
- Dominique Voynet

Paris, lundi 19 mars 2007

Un « prix juste, équitable, équilibre et si possible universel du carbone » constitue la priorité de toute politique locale, nationale, régionale (européenne) et internationale pour :

- la lutte contre le risque de dérive climatique ;
- la protection de la biodiversité liée à la modération du changement climatique;
- et le maintien d'un développement économique et social indépendant et sobre en énergies non durables (habitat, transport, consommation énergétique primaire).

D'où ces 6 questions.

I – Taxe versus quota ou quelle fiscalité européenne incitative commune ?

Comme l'Union Européenne dans les années 90, de nombreux économistes, tel Joseph Stiglitz, semblent assez favorables, en principe, à une taxe sur le carbone (de type Pigou) pour converger vers un "vrai prix du carbone". Or, pour des raisons historiques sur lesquelles il est difficile de revenir, l'Europe, suite notamment au protocole de Kyoto, est très engagée dans un système de quota, l'UE-ETS, pour les gros contributeurs. Ce système pose certes de nombreux problèmes. Pensez-vous qu'il est réellement possible de concilier des taxes pour les secteurs hors UE-ETS et un système de marché de permis, ceci "durablement", c'est à dire y compris en vue des accords post 2012 ? Quel sera votre position dans l'élaboration de la position européenne dans le concert des nations ?

Sauvons le Climat :

Les systèmes de quotas et de taxation ne nous paraissent pas incompatibles. La taxation s'appliquerait essentiellement aux ménages et les quotas aux industriels. En ce qui concerne la taxation la part à réserver à la taxation directe des combustibles fossiles (extension de la TIPP), d'une part et à celle prélevée sur la consommation future actualisée (taxe à l'achat de voitures ou de chaudières, par exemple), d'autre part sont à discuter de manière approfondie. Il faudra aussi veiller à ce que le système de taxation ne conduise pas à des prix exagérés du carbone contraires à l'optimum économique. H.Prévot a démontré qu'une réduction considérable des émissions était possible pour un coût inférieur à 400 Euros par tonne d'équivalent carbone émis, soit encore pour un surcoût de 50 \$ par baril de pétrole. Aller au delà serait contre productif.

II- Europe – USA - Asie : quel avenir commun ou comment rapprocher utilement les points de vue pour un accord multilatéral ?

Pour ce qui concerne la stratégie européenne en vue des négociations post 2012, quelles recommandations, voire exigences, formulerez-vous qui seraient de nature à contribuer au rapprochement des points de vue des tenants des accords Asie-

Pacifique-USA et des tenants du protocole de Kyoto tout en préservant les intérêts géostratégiques de la France et de l'Europe ?

Sauvons le Climat :

Le principe devrait être de prélever des taxes compensatoires sur les importations. Toutefois, en ce qui concerne les pays émergents et en voie de développement, le revenu de ces taxes pourraient être reversées aux dits pays pour encourager des développements propres (barrages hydroélectriques, centrales nucléaires, captage stockage CO₂, par exemple)

III- Quel objectif premier pour l'Europe ou quelle stratégie énergétique commune pour l'Europe ?

L'Europe (et la France) doit-elle s'imposer à elle-même comme objectif premier d'augmenter la part des énergies actuellement comptabilisées comme renouvelables ou de minimiser la contribution globale nette aux émissions de carbone (question de l'hydraulique, de l'EPR, des biocarburants et des économies d'énergie) ?

Sauvons le Climat :

Minimiser la contribution globale nette aux émissions de carbone. Même les économies d'énergie doivent être jugées à l'aune de leur efficacité carbone. Par exemple le captage-stockage se traduit par une efficacité énergétique moindre mais par une bien meilleure efficacité carbone.

IV- Europe : exemplarité ou dissuasion ou comment avancer sans être isolé ?

Entre les partisans du « L'Europe doit montrer l'exemple » et ceux du « L'Europe ne peut pas faire payer à son économie la facture d'un effort de lutte contre les GES qui, faute d'être suivi par tous, serait effectué en pure perte », l'Europe a choisi une stratégie mixte. Qu'en pensez-vous ? Faut-il réformer les règles de l'OMC pour autoriser une compensation des efforts plus importants demandés sur un marché plus ambitieux tel que l'UE-ETS ? Faut-il revenir à terme vers un système de taxe intérieure européenne carbone qui, elle, peut être compensée au regard des règlements de l'OMC ? La taxe extérieure carbone vous paraît-elle constituer un élément dissuasif à retenir, à étudier voire à imposer ? L'Europe a-t-elle les moyens d'imposer à la communauté internationale des efforts supplémentaires dans la lutte contre la dérive climatique et comment ?

Sauvons le Climat :

Il faut probablement réformer les règles OMC pour obtenir une neutralité vis à vis du choix taxation-quotas. La taxe carbone extérieure est un élément à retenir (voir plus haut)

V- Ecologisation de la fiscalité ? Comment, à quel niveau et à quel rythme ?

Faut-il choisir l'écologisation générale de la fiscalité de préférence à une multiplication des taxes environnementales parafiscales ? Une solution peut consister à instaurer un système de taxe sur le carbone ajouté comparable au système de la TVA auquel il se substituerait en partie, c'est-à-dire sans création de ressources fiscales supplémentaires. Cette proposition a été très partiellement reprise par certains, parfois combinée avec une taxe sur l'énergie. Quel est votre point de vue sur l'écologisation de la fiscalité, ses outils privilégiés, la vitesse à laquelle il sera possible de procéder à des réformes fiscales allant en ce sens et sur l'articulation d'un tel dispositif avec l'harmonisation européenne et son intégration dans le dispositif de lutte contre la dérive climatique ?

Sauvons le Climat :

Nous sommes hostiles à une taxe sur l'énergie indifférenciée. Nous pensons qu'une taxe carbone généralisée d'un niveau significatif serait insupportable pour les faibles

revenus. Des mécanismes de compensation devraient donc être étudiés et mis en œuvre (par exemple allocations personnalisées à l'énergie ou distribution de bons de réduction négociables). La taxation des investissements (voitures, chaudières à fioul ou gaz) devrait être une méthode privilégiée. Le produit des taxes carbone pourrait être affecté à alléger les taxes sur les industries de main d'œuvre, aux services et aux transports par rail ou voie d'eau.

VI- Gouvernance et vraies priorités ou quelle intendance pour soutenir les politiques nouvelles ?

A quel niveau placez-vous la priorité énoncée ?

Avez-vous d'autres priorités écologiques supérieures à celles évoquées ci-dessus, qui correspondent au domaine d'engagement du Président de la République tant dans l'animation de son gouvernement que dans la représentation de la France au plus haut niveau de l'Europe et des Institutions internationales ? En termes de gouvernance, certaines réformes de l'Etat ou de la géométrie ministérielle vous paraissent-elles nécessaires à la mise en place des « priorités écologiques absolues » de votre future politique ?

Sauvons le Climat :

Pour nous, la priorité des priorités est évidemment la diminution des rejets de GES, CO₂, mais aussi CH₄ et oxydes d'azote. N.Hulot a proposé la création d'un vice premier ministre chargé de l'environnement. Nous pensons qu'il y a lieu de distinguer la protection de l'environnement local (gestion de l'eau, des DRIRE, de la sûreté nucléaire, des parc nationaux etc.) qui peut très bien être gérée dans le cadre d'un ministère de l'environnement classique avec des moyens accrus lui donnant une véritable indépendance vis à vis des ONG environnementales multinationales. par contre, les questions du réchauffement global (et de la biodiversité) sont , au premier chef, des questions internationales et européennes. Le vice premier ministre ou ministre d'état chargé du réchauffement global devrait donc être le ministre des affaires étrangères avec des compétences transversales.

Comité des signataires coordonné par la Ligue Européenne pour l'Ecologie et l'Environnement, dont le point focal en France est le Fonds Français pour la Nature et l'Environnement

Composition de la coordination au 18 mars 2007

L3E : Christine Archambault

France Ecologie : Isabelle Jacono et Dominique Julien-Labruyère

Réseau France-Europe-Planète Bleue : Patrice Hernu

Sauvons le Climat : Herve Nifenecker

Ecologie Bleue : Pierre-Gilles Tronconi

Energie Intelligence : Antoine-Tristan Mocilnikar

Fonds Méditerranéen pour la Culture et l'Environnement : Frédéric Bard

Terra Nostra : Michel Ciardi

Mobilité Durable, Ecologie et Valeurs, Sommet de la Terre-Paris 2012 et les autres associations ou ONG signataires : représentants à désigner

Contacts

Ligue Européenne et FFNE : christine.archambault@wanadoo.fr

France Ecologie : Isajacono@aol.com et d.julienlabruyere@free.fr

France Bleue : patrice.hernu@free.fr

Sauvons le Climat : herve.nifenecker@free.fr

Energie Intelligence : tristan@energie-intelligence.org

Terra Nostra : mciardi@club-internet.fr

Ecologie Bleue : pierre-gille.tronconi@wanadoo.fr

Fonds Méditerranéen pour la Culture et l'Environnement : frederic.bard@club-internet.fr

Mobilité durable : ffne@wanadoo.fr

Ecologie et valeurs : purlacharte@free.fr

Sommet de la terre - Paris : sommetdelaTerre-2012@environnement.org

Coordination : questions2007@environnement.org